

## CHAPITRE IV

### DOCUMENTATION ANCIENNE CONCERNANT LES N'ZIMBU

J'ai déjà eu l'occasion de citer quelques documents historiques ou ethnographiques faisant mention de l'usage des *n'zimbu*. Il en existe un grand nombre; il m'a paru intéressant de passer en revue les principaux, car ils nous apportent des données intéressantes.

Dans un ouvrage sur le Royaume de Congo, que j'ai cité, fort important pour l'histoire du Congo, Mgr. CUVELIER a publié un certain nombre de renseignements fort intéressants sur les monnaies de coquillage, mais malheureusement un certain nombre de ces renseignements sont peu utilisables pour la raison que leurs auteurs ont confondu sous le nom de « *n'zimbu* » ou « *budios* » les *Olivancillaria* et les *Cypraea*, ainsi que parfois même les perles de traite.

Dans le premier chapitre de ce travail, je crois avoir démontré que la monnaie primitive de l'Afrique Centrale devait avoir été du type « *quiranda de Dongo* » ou « *musanga* ». Le Royaume de Congo paraît avoir été caractérisé par l'adoption du *luzimbu*, l'*Olivancillaria*, mais l'usage des *cauries*, répandu depuis fort longtemps à l'Est par les Arabisés, fut introduit à l'Ouest par les factoreries établies à la côte et à l'intérieur du pays, et remplaça les *n'zimbu*.

J'ai mentionné que l'on trouve encore actuellement des amas de *cauries* dans le sable de la presqu'île de Banane, et également à Ambrizete, Ambriz, à l'emplacement des anciennes factoreries. Les objets usuels des indigènes des populations de la côte Ba Woyo et de l'interland immédiat, du Kakongo, objets tels que couvercles de casseroles, pipes, portent des dessins ou des stylisations de *Cypraea* orientales. Dans le mémoire sur la Céramique paru dans les Annales du Musée du Congo, on trouve des exemples de stylisation des *cauries*, dessins reproduits d'après des poteries du Bas Congo. Les récits de voyage montrent que ces objets étaient utilisés depuis fort longtemps (cf. fig. 45).

Il en est d'ailleurs de même sur les très belles poteries découvertes à l'emplacement des villages abandonnés des environs de Kingabwa-Léopoldville.

Nous aurons plusieurs fois à revenir sur ce point: le remplacement des coquilles d'*Olivancillaria* par les « *cavries* », avec parfois conservation du terme *n'zimbu*.

Lorsque DIOGO CAO découvrit l'embouchure du « *Rio poderoso* » ou *Zaire* (60), en 1483 probablement, il aborda en un point de la côte



Fig. 65. — Réception des Portugais à la Cour du Roi du Congo.  
(Ce dessin, attribué généralement à la relation de LOPEZ-PIGAFETTA, n'existe, en réalité, ni dans l'édition italienne, ni dans l'édition latine des DE BRY; un dessin analogue, un peu modifié et où la scène est inversée de côté, figure dans l'ouvrage du R. P. J. Fr. LAFITEAU, S. J.: *Histoire des découvertes et Conquêtes des Portugais dans le nouveau monde*, Paris, 1734).

situé plus au Sud de l'endroit où l'on voit actuellement s'élever la réplique d'un « *padrão* » (61).

Cet endroit, qui devait être situé soit à ce qui est maintenant le « *Ponta de Molta Secca* », soit même plus au Sud, était très proche de la localité bien connue de Soyo ou Sogno qui est située sur le plateau dominant les criques du petit port portugais actuel de Saint Antoine de Zaire ou « *Sazaire* ».

(60) Corruption du terme indigène « *N'Zadi* » qui s'applique à tout fleuve ou rivière importante. L'Inkisi était appelé « *petit Zaire* » (J. DE MONTESARCHIO, in O. DE BOUVEIGNES et Mgr CUVELIER).

(61) cf. étude de R. CAMBIER. DIOGO CAO et la découverte du Congo. *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie* 1949-(1950).

A cette époque le « Chef » de Soyo, NE-Soyo, auquel fut décerné peu après le titre de comte, était encore un fidèle sujet du « MANI CONGO » (62). Le Chef NE SOYO et son épouse furent les premiers « congolais » à être baptisés et à adopter la religion chrétienne (Mgr CUVELIER). « MANI CONGO » était alors un fort puissant personnage, dont la cour (*mbasi nkana*) était située assez loin à l'intérieur du pays. Les Ambassadeurs que le hardi navigateur portugais débarqua furent dirigés vers « Mbanza Congo » (63), l'actuel San Salvador, lieu de résidence de ce personnage dont le titre fut traduit par les Portugais en « Roi de Congo ».

Il s'agissait d'un Chef dont l'autorité s'étendait alors, du temps de la splendeur du royaume, du Kwilu-Niari au Nord au Quanza au Sud et jusque près de Stanley-Pool à l'Est (64).

Le Roi était alors « *Nzinga a Nkuwu* » (65), qui fut baptisé en 1491 sous le nom de DON JOAO I. C'est sous le règne de son successeur, DON AFFONSO I, le grand Roi chrétien du Congo, alors que D. JOAO I ne fut chrétien que de nom, que furent construites les premières églises de Mbanza Congo, l'Eglise du Saint Sauveur notamment qui donna son nom à la capitale (vers 1505).

A l'époque de l'arrivée des Portugais au Congo la monnaie de *n'zimbu* était déjà en usage dans son Royaume. Le R. P. VAN WING nous apprend dans ses « Etudes Bakongo » que le Roi, le « MANI CONGO », de même que ses principaux grands chefs, les « ducs » de Mbamba, Mbata et N'Sundi..., les « marquis » de M'Pangu..., le « comte » de « Soyo » (66) avaient comme insigne de dignité no-

(62) Ce ne fut que plus tard, en grande partie à l'instigation des Hollandais, que le « Comte » de Soyo chercha à se libérer de la vassalité vis-à-vis de « MANI CONGO ».

(63) Souvent orthographié « *Embasa* » « *Ambasa* »... dans les anciennes relations.

(64) Voici comment s'intitulait le roi D. ALFONSO, « Moi, DON ALFONSO, par la grâce de Dieu, roy de Congo, de Loango, de Cacongo et de N'Goyo, d'en-deçà et d'au-delà du Zaïre, seigneur des Ambundo et d'Angola, d'Anquisima, de Musuru, de Matamba, de Mulilu, de Musuku et des Anzico, de la Conquête de Pangu-Alumbu, etc... » [PAIVA MANSO, p. 60].

De R. P. VAN WING, à qui j'emprunte cette citation, ajoute « cette énumération n'exagérerait pas trop l'étendue de ses états »!

(65) « *N'zinga a cuum* » des auteurs portugais (cf. DELGADO, R.). On écrit en portugais D. AFFONSO ou D. ALFONSO, pour D. ALPHONSE.

(66) Ces titres portugais furent adaptés à la hiérarchie indigène locale par le successeur de D. JOAO I, le roi chrétien D. ALFONSO I, Nzinga M'Bemba (règne: 1509-1541), auquel Mgr CUVELIER a consacré son important ouvrage.

tamment un sac en fibres d'ananas (67) le « *khoto* », dans lequel les sujets ou les vassaux qui venaient voir ou consulter ces personnages étaient tenus de déposer un tribut approprié en *n'zimbu*.

Le Révérend Père VAN WING, nous donne au sujet du sac « *khoto* » d'intéressants dictons, qui vantent le pouvoir de ces chefs.

« *Na Mbamba ye khoto.*  
*Na Mbata ye khoto.*  
*Khoto u kweno ka luniemina.*  
*Gatungulula go ».*

« Le Seigneur Mbamba a son sac  
Le Seigneur Mbata a son sac  
Le sac du voisin ne l'opprimez pas.  
Ils le recoudraient ».

Ce dicton a été recueilli par le R. P. VAN WING, chez les Ba Mbata; il en cite un autre, identique, recueilli chez les Ba Mpangu.

Le D<sup>r</sup> O. DAPPER, l'historiographe de l'occupation hollandaise (Luanda 1641-1648) donne dans sa « Description de l'Afrique » une intéressante gravure représentant la réception par le « Roi de Congo », DON ALVARES VI, de sept ambassadeurs hollandais envoyés par le Gouverneur de « Loanda » (l'Amiral HOUTBEEN) en 1642. On distingue à gauche du « Roi » un indigène (un « officier ») tenant le sceptre, « baton de chef », l'arc et la flèche, insignes de la dignité de « MANI CONGO ». D. ALVARES porte le bonnet « *mpu* ». A sa droite un autre indigène, coiffé également, tient le sac « *khoto* ».

Entre le trône et les Hollandais agenouillés et respectueusement découverts se tient l'interprète couvert et tourné vers les Ambassadeurs.

A l'extrême gauche de la gravure, au-dessus des porteurs de torche, se distinguent dans le lointain des cases, un palmier et une église de San Salvador, la capitale (Mbanza Congo).

La même scène est représentée par l'Abbé PRÉVOST dans son Histoire générale des voyages, avec plus de fantaisie. L'indigène porteur du sac « *khoto* » y figure également à la droite du « Roi ». Mais l'auteur date, à tort, la scène de 1742 (V, n° XV).

Une autre gravure de DAPPER, dont parle le R. P. VAN WING, montre le trône « royal ». On voit devant le siège, situé sur une petite estrade

(67) Les fibres d'Ananas, courtes et souples, mais difficiles à tisser, étaient réservées à la confection des ornements des grands chefs, notamment les bonnets de chefs (*mpu*), autre insigne de dignité, qui étaient ornés de dents et de griffes de Léopard. Au Bas Fleuve ces bonnets ont la forme de bonnets phrygiens, tout à fait semblables à ceux que portent encore les paysans dans le Beira (Portugal).

(le siège était en réalité d'ivoire), sur un coussin, les insignes de la dignité du Roi (les principaux, dit le R. P. VAN WING): la couronne d'origine européenne, les bracelets en laiton (« *nlunga* ») et le sac « *nkoto* », qui paraît bien gonflé. A gauche le « Roi », sans doute D. ALVARES, s'avance, conduit par ses « officiers » porteurs d'arc et

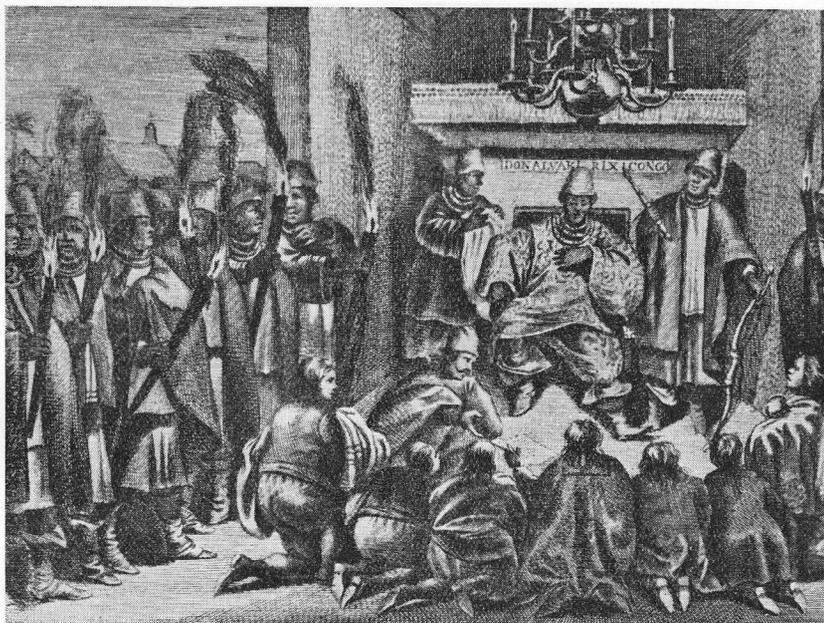


Fig. 66. — Le « Roi » Don ALVARES VI, recevant les envoyés du gouverneur hollandais de « Loanda » (1642).

Derrière le « MANI CONGO » se tiennent deux « Officiers » portant ses insignes de dignité, notamment à droite du « Roi », le sac « *khoto* », pour les tributs en *n'zimbu*.

Dans le lointain, à gauche, Eglise et cases de San Salvador (« Ambassa » ou Mbanza Congo).

(d'après DAPPER. Description de l'Afrique 1686, éd. française).

salué par son orchestre de trompes (« *m'pungi* ») et de tambours (« *n'chingoma* »)

Certains auteurs et notamment CH. DE LA RONCIÈRE, donnent une autre explication de l'usage du sac « *khoto* ». D'après eux il aurait servi non de sac à tributs, mais pour contenir des documents précieux et surtout les bulles papales. De fait, dans les gravures de DAPPER et de l'Abbé PRÉVOST, l'interprète (qui est un indigène dans le

dessin de l'Histoire Générale des Voyages) tend aux Hollandais un document que l'« Officier » porteur du « *khoto* » a l'air d'avoir extrait du sac.

Je me suis livré à ce sujet à une petite enquête dont il résulte que s'il est exact que dans la région de San Salvador les documents im-

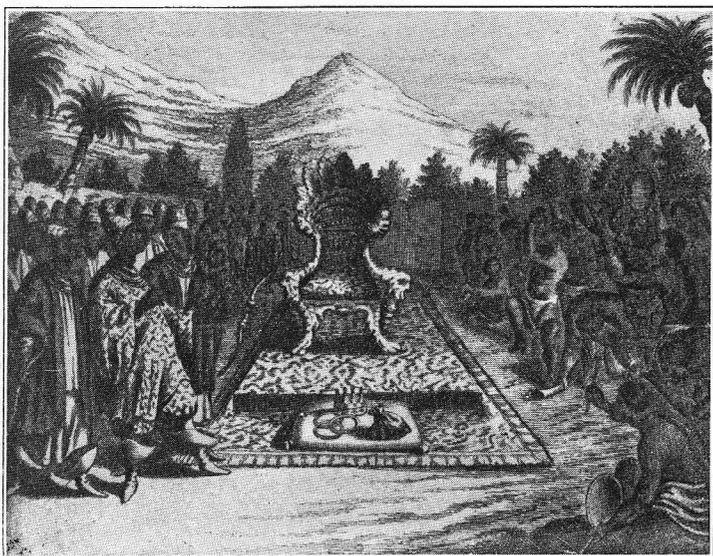


Fig. 67. — Le « trône » de « MANI CONGO » à San Salvador (« Mbanza Congo »).  
A gauche s'avance le Roi et sa suite, à droite les « Musiciens » du Roi.

Sur le dossier du trône, on distingue assez vaguement des armoiries, qui ne paraissent pas correspondre aux armoiries du Roi du Congo (cf. CAVAZZI, PAIVA MANSO, A. LHOIST, Mgr. CUVELIER...). Devant l'estrade où est situé le trône, sur un coussin, les insignes de dignité, dont le sac « *Khoto* ». Le trône de « MANI CONGO » était d'ivoire.

(D'après DAPPER, Cliché C. I. D.).

portants étaient et sont encore conservés dans des sacs en fibres, tressés fort soigneusement (ces sacs sont remplacés au Bas Fleuve et au Mayumbe par des paniers en fibres de racines d'Elais, imperméables à l'eau), il ne s'agissait pas du « *khoto* ».

Le sac « *khoto* » était spécial et servait bien, d'après les renseignements recueillis à recevoir la partie des tributs payable en *n'zimbu*. D'après le R. P. VAN WING, sous le règne du Roi AFFONSO I, *Nzinga Mbemba*, le jour du paiement des tributs était fixé au 25 juillet, jour de la fête de Saint Jacques.

Le « *khoto* » n'existe plus actuellement, dit le R. P. VAN WING; de fait, je n'en ai jamais vu.

Dans l'ouvrage bien connu de DUARTE PACHECO PEREIRA « *Esmeraldo de Situ Orbis* », il est fait mention de l'usage que font les indigènes d'Afrique de coquillages comme monnaie (68)

Parlant des indigènes de la côte d'El Mina (San George d'El Mina...) l'illustre cosmographe, qui devait écrire vers 1505, disait des indigènes, qui y pratiquaient le commerce du troc «... estes levam desta casa (da Mina) muitas mercadorias assim como lambes que é a principal delas, a pano vermelho e azul e manilhas de latão e lenços e corais e umas conchas vermelhas que entr'elles são muito estimadas, assim com nos cá estimamos pedras preciosas, isso mesmo vai aqui muito vinho branco e umas conchas azuis que eles chamam *coris*... » (69).

Décrivant ensuite le commerce au Bénin, le même DUARTE PACHECO écrivait « Na terra do Benin usam uns *Búsios* por moeda um pouco maiores do que estes *zimbo*s de Manicongo, aos quais busios no Benin chamam *iguou*... » (70).

Ces mentions sont fort intéressantes car elles montrent qu'à cette époque déjà il existait à la Côte d'Or (« *El Mina* ») et au Bénin une monnaie de coquillages, connue dans cette dernière région sous le nom de « *iguou* ». Il s'agissait sans doute (j'y reviendrai), de Marginelles. Déjà à cette époque, à la Côte d'Or, les *cauris* (*cowris shells* ou *coris*) introduits avec l'islamisme remplaçaient la monnaie indigène.

Du Congo, sous le nom de « *zimbu de Mani Congo* », terme fort précis, DUARTE PACHECO désigne nos *Olivancillaria*.

Plus loin, dans la partie consacrée à l'îlot de Luanda (Ilha das Cabras, Ilha do Cabo), le même auteur écrit : « Estes estão muito perto da terra e são povoados de negros do SENHARIO DE MANICONGO » ainda vai adiante a terra de Congo e nestas illhas apanham os ditos negros uns *búzios* pequenos que não são maiores do que *pinhões* com sua casca a que chamam *zimbo*s os quais em terra de Manicongo correm por moeda cinquent d'elles valem uma galinha, e tresentos

(68) Edição de 1892, de RAPHAEL EDUARDO de AZEVEDO BASTO. Il existe plusieurs autres éditions de cet ouvrage.

(69) « ...Ceux-ci apportent de cette maison (*de Mina* [il s'agit de St-Georges d'Elmina]) maintes marchandises ainsi que des « lambes » qui est la principale d'entre elles, des tissus rouges et bleus et des bracelets en laiton, des mouchoirs, du corail, et quelques coquilles rouges qui sont très aimées par eux, comme nous apprécions les pierres précieuses; ils apprécient ici le vin blanc et certaines coquilles bleues qu'ils appellent « *coris* »... ».

(70) « ...Dans la région de Benin on emploie comme monnaie des coquilles un peu plus grandes que les *n'zimbu* de MANICONGO, qui sont appelées au Benin : « *iguou* »... ».

valem uma cabra e assim as outros coisas Segundo são quando MANICONGO quere fazer mercè a alguns seus fildagos por pagar algum serviço que l'he fazem, manda l'he dar certo numero destes *zimbo*s pelo modo que os nossos principes fazem mercè da moeda destès serviços a quem l'he merece e muitas as vezes a quem l'ha não merece » (71).

Voilà sans doute une des plus anciennes données sur le cours des *n'zimbu*, leur valeur était donc vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle de 50 pour une poule, 300 pour une chèvre.

Comment se récoltaient les *n'zimbu* à cette époque ? La relation de DUARTE LOPEZ, transcrite par F. FIGAFETTA, nous l'apprend.

On sait que l'édition originale de cette relation est extrêmement rare, mais il en existe beaucoup de transcriptions, de copies et de traductions (72). Mr. E. DE JONGHE a publié une étude fort complète des éditions de la relation dans le *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial belge* (1938, IX, 3), tandis que Mgr. CUVELIER a consacré un travail à DUARTE LOPEZ lui-même, dans la même revue (1943, XIV, 2). La relation elle-même avait été analysée par TH. SIMAR (*Revue Congolaise*, IV, 1913). Depuis, grâce à l'initiative heureuse de l'Agencia Geral das Colonias de Lisbonne (nommée actuellement Agencia do Ultramar), une reproduction fac similé de l'édition originale a été éditée.

Pour la facilité, je citerai la partie du texte qui nous concerne d'après la traduction française de L. CAHUN; je l'ai collationnée toutefois avec l'original car cette traduction est parfois infidèle :

Parlant de l'île de Luanda, l'auteur écrit :

« Cette île est la mine d'où le roi de Congo retire ce que j'appellerai ses richesses métalliques, plus précieuses que l'or et l'argent pour lui et les populations voisines.

« On réunit là des femmes qui entrent quelque peu dans la mer, remplissent des corbeilles de sable dont elles retirent de petits coquil-

(71) « Celles-ci sont très proches de la terre et sont peuplées par des nègres du Seigneur de MANICONGO et dans ces îles les nègres mentionnés ramassent des petites coquilles, qui ne sont pas plus grandes que des pignons avec leur coque et qu'on appelle *n'zimbu* et qui ont cours dans la région de MANICONGO comme monnaie; cinquante d'elles valent une poule et trois cents valent une chèvre. et ainsi de suite.

Quand MANICONGO veut faire un cadeau à quelques-uns de ses notables, pour payer quelque service rendu, il leur fait donner un certain nombre de ces *n'zimbu*, de la même manière que nos Princes font un cadeau de monnaie pour des services rendus à qui le mérite et maintes fois à qui ne le mérite pas ».

(72) J'ai pu consulter à la Bibliothèque du Musée de l'Angola, à Luanda, un exemplaire de l'édition originale ayant appartenu au savant géographe ABRAHAM ORTELIUS!

lages de l'un ou l'autre sexe; elles les lavent, les trient (car les femelles sont plus précieuses que les mâles parce qu'elles sont plus brillantes et plus agréables à l'œil) et les portent au trésor du Roi. Telles coquilles, qu'on trouve en quantité sur ces rivages, mais les susdites seulement dont la couleur est grise sont tenues à prix; c'est d'elles que le Roi tire son plus grand revenu. Les indigènes ne se servent pour leurs transactions ni d'argent, ni d'or, ni d'aucun autre métal, soit monnayé, soit non monnayé; on en achète toutes les choses nécessaires à la vie, et même l'or et l'argent ».

Ce passage a été cité par maints auteurs postérieurs ou contemporains, notamment par L. GERMAIN; mais aucun n'avait pu justifier l'exactitude des observations du négociant LOPEZ, ni bien entendu expliquer le pourquoi de cette manière de récolter les *n'zimbu*.

LÉON L'AFRICAIN parle également de la monnaie de coquillages récoltés à Luanda, de même que la plupart des auteurs qui avant le XIX<sup>e</sup> siècle ont écrit sur le Congo et l'Angola tels D. J. PELLICER DE OSSAN Y TOVAR (1649), M. A. DE GATTINE et D. DE CARLI DE PLAISANCE (1674), G. A. CAVAZZI DE MONTECUCCOLO (1687), plus connu par la traduction française du R. P. LABAT (1776), G. MEROLLA (1692), A. ZUCHELLI (1712)... et les éditions plus récentes d'A. BATTEL (1811), d'HYACINTHE DE BOLOGNE (« Pratique Missionnaire », 1931).. Le titre complet de la plupart de ces ouvrages est donné par M. F. M. OLBRECHTS dans son mémoire « Bijdrage tot de Kennis van de chronologie der Afrikaansche Plastiek » (73).

D'autre part un inventaire très complet des sources de documentation concernant l'Histoire de l'Ancien Congo a été récemment dressé par Mgr. CUVELIER, pour la Commission d'Histoire du Congo de l'Institut Royal Colonial Belge dans les *Bulletins des Séances de l'Institut* (XXIV, 2, 1953).

La plupart des auteurs postérieurs ajoutent peu à ce que dit DUARTE LOPEZ et beaucoup sont même moins précis. Il serait fastidieux de citer tous les textes. Je me contenterai d'en reproduire les moins connus et les plus intéressants.

Nous trouvons dans l'ouvrage de ANTONIO DE OLIVEIRA DE CADORNEGA « *História das guerras angolanas* » datant de 1681 la description détaillée de la « pêche » des *n'zimbu*. Je la reproduis d'après

(73) *Mém. Inst. R. Colonial Belge. - Sc. Morales et Politiques*, série in 8°, X, 2, 1941.

Une édition récente du CAVAZZI a paru à Rome par les soins de la revue des RR. PP. Capucins « *Il Massaia* » (1937).

l'édition due à Mr. J. M. DELGADO du manuscrit existant à l'Académie des Sciences de Lisbonne. Remarquons qu'il convient de dire, comme je l'ai fait observer plus haut, récolte au lieu de pêche :

« Este dinheiro... se pesca e amanha na ilha desta cidade de São Paulo de Assumpção chamada pelo antigo e moderno ilha de Luanda, que nunca para este reino perda o vigor, nome e tradições; na qual ilha assistem de morada, muita gente chamada *mixiloandas*, no qual gentio ha muito mulhero, o qual desce de suas casas e moradas pela ilha abaixo, boa distancia a buscar a ponta e extremo desta ilha que faz a barra e enseada ao porto desta cidade; e da parte da costa, estando a maré em prea mar, ou não havendo mares encapeladas, se mete esta gente feminina nele nadando e mergulhando, em que são muito destrás pela continuação tiram então mancheias de areia onde vem misturado com ela, aquele *zimbo*, que são como corações, uns mais grandes alguma coisa e outros mais pequenos, co vão estremado da areia onde vem misturado, botando - o nuns saquinhos, tecidos de palha a que chamam cofos, que do pescoço a tiracolo levão onde o botam e ajuntam cada ume o seu. Eseo mar não se altera estão naqueta pescaria de pela manhã até o sol posto, que se vem então recolhendo tida aquela quantidade de negras para suas cases, e só a gente feminina daquela nação *mixiloanda* faz aquele mister « (74).

Dans un manuscrit, « Historia de Angola », datant de 1792, écrit donc de plus de cent ans après l'ouvrage de CADORNEGA, ALEXANDRE DA SILVA CORREIA décrivait comme suit la récolte des *n'zimbu* que selon l'habitude il nomme pêche.

« *Dinheiro do sertão*. A pesca deste marisco é tão necessária quanto importante ao comércio da conquista. Enquanto os negros vão à pesca do peixe em alto mar, as negras se empenham na pescaria do *zimbo* arrastando os compridos cestinhos por cima da areia, em altura

(74) « ...Cet argent... se pêche et se ramasse dans l'île de cette ville de São Paul de Assumpção, appelée par les anciens et par les contemporains île de Luanda qui pour ce royaume ne perd jamais la vigueur, le nom et les traditions. Dans cette île demeurent beaucoup de gens appelés *Mixiloandas*; parmi ces indigènes il y a beaucoup de femmes, lesquelles descendent de leurs maisons et habitations par une pente à une grande distance pour chercher la monnaie à l'extrémité de cette île qui constitue l'embouchure, la baie et le port de cette ville, et du côté de la côte, aux marées basses ou quand la mer n'est pas agitée; ces femmes y entrent en nageant et plongeant, (elles le font avec adresse par suite de l'habitude), et ramassent de pleines poignées de sable contenant des *n'zimbu*, en forme de cœurs, certains plus grands, d'autres plus petits. Elles les en retirent et les mettent dans de petits sacs de paille, appelés « cofos », qui se portent suspendus au cou ou en bandoulière, et portent chacune le leur. Quand la mer ne change pas, elles se consacrent à cette tâche dès le matin jusqu'au coucher du soleil et cette quantité de négresses revient chez elles. Seule la gent féminine de cette nation de *Mixiloanda* se livre à cette pêche. ».

de água, que os alcancem os braços; ou rastegem o fundo a pequenos mergulhos. Escolhidos depois de entre outros mais grosseiros se expõem ao arpara que o marisquinho morra, e se consuma no seu galante túmulo » (75).

Nous avons vu que cette dernière phrase de l'auteur est inexacte concernant la récolte des *n'zimbu* à l'île de Luanda, puisque les *Olivancillaria* y sont récoltés morts ou roulés. Elle fait peut-être allusion à la pêche pratiquée parfois à Benguela ou plus au Sud.

Quelles étaient les valeurs des *n'zimbu* et les unités employées pour les dénombrer? Nous avons déjà vu le cours indiqué par DUARTE PACHECO.

Le R. P. Jésuite GARCIA SIMOES écrit dans une lettre datée du 20 octobre 1575, lettre publiée par la Société de Géographie de Lisbonne que les *n'zimbu* se classaient en 3 catégories : *meudo*, *meão* et *grado*.

« Dez deles (de meão) val um real, mas a conta mais grossa não se deixa facilmente etender porq falão por *Lafuta*, que são obra de dois tostões; e crescem e diminuem conforme os tempos » (76).

Je reviendrai sur les causes de cette diminution des cours des *n'zimbu*.

Le *Real* (pluriel : *reis*) était une unité divisionnaire de la monnaie portugaise et brésilienne. On comptait par *milreis*. On trouve notamment sur d'anciens timbres portugais métropolitains et des Colonies, ainsi que sur des timbres du Brésil, les valeurs indiquées en centaines de milliers de *reis*.

Un *conto de reis*, ou en abrégé, un *conto*, valait 1000 *milreis*, soit un million de *reis*, et constituait une unité employée pour des sommes importantes.

Un *réal* d'argent fut émis à diverses époques, ces *réaux* valaient évidemment plus, environ 0,71 franc or, d'après LONGCHAY. Le « *teston* » (= « *tostõe* »), qui valait 100 *reis* est une pièce qui eut également cours (voir ci-dessous).

(75) « ...de l'argent de la brousse. La pêche de ces mollusques est aussi nécessaire qu'importante dans le commerce de la conquête. Pendant que les nègres vont pêcher le poisson en haute mer, les négresses se consacrent à la pêche des *n'zimbu*, en traînant les longs paniers sur le sable, tout près de l'eau, de manière à pouvoir les atteindre avec les bras, ou en atteignant le fond par de petits plongeurs.

Choisir ensuite parmi les autres, plus grossiers, et les exposer pour que le petit mollusque meure, en se consumant dans sa jolie iombe. »

(76) « Dix d'entre elles (de moyennes) valent un réal, mais la mesure plus grande n'est pas facile à comprendre, parce qu'on parle de « *Lafuta* » qui valent environ deux « *tostões* » (= 2 testons = 200 *reis* = \$ 20); et la valeur croit ou diminue selon l'époque.

Un manuscrit de CORREIA DA SILVA sur l'Histoire de l'Angola nous renseigne sur les unités employées dans le compte des *n'zimbu* et sur leur valeur à cette époque.

Voici ce qu'en reproduit le géographe portugais LUCIANO CORDEIRO:

« Num curioso manuscrito, porém de 1782, História de Angola, por ELIAS ALEXANDRE DA SILVA CORREIA enomontramos a seguinte divisão do *zimbo* e a sua redução a dinheiro português :

1 *bondo* (naturellemente o *cofo*).

10 *lifucos* (*lufucos*, no nosso texto) 100 *fundas*, 100.000 *zimbos*,  
5 \$ 000 reis.

1 *lifuco*, 10 *fundas*, 10.000 *zimbos*, 500 reis.

1 *funda*, 1.000 *zimbos*, 50 reis.

A *funda* é ainda divisível em equivalentes de 25, 20, 12 1/2, 10 e 5 reis. Isto em relação ao melhor *zimbo* » (77).

On peut résumer ces données dans le petit tableau ci-dessous :

Unités monétaires :	Bondos	Lifucos	Fundas	Nzimbu	Reis	Francs-or
Valeurs	1	10	100	100.000	5.000	28,00
	—	1	10	10.000	500	2,80
	—	—	1	1.000	50	0,28

en comptant 1\$000 reis = 5,60 frs-or (cf plus loin).

Par *bondo*, l'auteur entend un *cofo* dit LUCIANO SORDEIRO, les *lifucos* sont des « *lufucos* », ou *lufuku* (singulier : *m'fuku*).

Le *funda* était divisible en quantités équivalentes à 25, 20, 12.1/2, 10 et 5 reis.

L'éminent géographe portugais nous apprend également l'origine du mot *cofo* : « A moedo do Congo era com se abe o *zimbo*, colhido na costa, e particulamente na ilha de Luanda, nuns pequenas cêstos, de onde se deriva naturalmente a palavra *cofo*, como medida monetária indicada pelos nosos dicionaristas, em relação ao Congo

(77) « Dans un intéressant manuscrit, cependant de 1782, « Histoire de l'Angola » par ELIAS ALEXANDRE DA SILVA CORREIA, nous rencontrons la deuxième division du *zimbo* et sa conversion en argent portugais :

1 *bondo* (naturellement le *cofo*) 10 *lifucos* (*lufucos* dans notre texte) 100 *fundas*, 100.000 *n'zimbu*, 5.000 reis. Un *lifuco*, 10.000 *n'zimbu*, 500 reis. Un *funda*, 1.000 *n'zimbu*, 50 reis. La *funda* est encore divisible en quantités équivalentes à 25, 20, 12 1/2, 10 et 5 reis, ceci concernant le meilleur *n'zimbu*. ».

e Angola e correspondente a 10 milheiros de *zimbo* ou 10 \$ 000 reis da nossa moeda, segundo èles » (78).

La valeur renseignée du *cofo* est d'ailleurs variable. Suivant Mgr. CUVELIER le *cofo* n'aurait valu que « 2 *lukufu*, soit 20.000 *cauris* ». Ceci rend certaines estimations fort difficiles; il y a peut-être eu confusion entre les chiffres, dois (= deux) et dez (= dix). Le *cofo* pesait environ une trentaine de kilogrammes.

D'après Mgr. CUVELIER le *cofo* constituait une charge de deux *arrobas* (*arroba* = poids portugais de 32 livres de 16 onces chacune - DAPPER).

Dans les notes de son ouvrage déjà cité sur le Royaume de Congo, Mgr. CUVELIER passe en revue les variations de valeur des *n'zimbu* depuis le règne de Don ALFONSO, Roi de Congo (1516), jusqu'en 1787. L'éminent historien, ancien Vicaire apostolique de Matadi, prit la peine de consulter les documents inédits des Archives de la Propagation de la Foi... la « Pratique Missionnaire » du R. P. HYACINTHE DE BOLOGNE, les ouvrages ou les manuscrits de CAVAZZI FELNER, CARNORNEGA, PAIVA MANSO... Il puisa également les données dans les documents inédits publiés par les *Arquivos de Angola*, revue éditée par le Musée de l'Angola à Luanda.

J'ai voulu rendre compte sommairement, en un petit tableau, des variations de valeur des *n'zimbu* depuis l'époque de la découverte du Congo.

J'ai dû renoncer à la précision dans ce domaine : obtenir l'équivalent en francs-or de la valeur des mentions anciennes de monnaies portugaises est une entreprise très difficile et qui demanderait à elle seule toute une étude d'un spécialiste de ces questions.

J'ai bien trouvé, au sujet des anciennes monnaies portugaises, deux ouvrages fort intéressants, très complets et très documentés. Il s'agit de :

A. C. TEIXEIRA DE ARAGAO. Descrição geral e historica das Moedas cumhadas em nome des Reis, Regentes e Governadores de Portugal, 1874; et

J. FERRARO VAZ. Catálogo das Moedas portuguesas, Lisboa, 1948, mais ces ouvrages traitent des valeurs des pièces et non de leur pouvoir d'achat à l'époque de leur emploi.

(78) « La monnaie du Congo était comme on sait le *n'zimbu*, recueilli sur la côte, et notamment dans l'île de Luanda, dans de petits paniers d'où découle naturellement le mot « *cofo* » indiqué comme mesure monétaire par nos lexicographes pour le Congo et l'Angola et correspondant à 100.000 *n'zimbu* ou 5.000 *reis* de notre monnaie d'après eux. »

Or les pièces à cette époque, les pièces d'or surtout, avaient un cours très variable. Le taux de l'alliage n'était pas très fixe et le fait que la frappe se faisait à la main, au marteau, sans contrôle la plupart du temps, entraînait des variations de forme, de diamètre et de poids.

On comprend dès lors ces variations de valeur, qui se sont produites, non seulement suivant les époques, mais également suivant les régions.

L'or fut d'ailleurs l'objet d'une certaine dépréciation et à certains moments, l'argent fut un étalon plus stable.

Il faut ajouter que, comme le signale M. MAHIEU, les pièces portugaises métropolitaines furent l'objet de diverses contremarques aux Colonies, ce qui n'est pas pour simplifier les choses.

Un des seuls auteurs qui se soit réellement occupé de la question, dont j'ai eu connaissance, et ce grâce à l'obligeance de Mr. Hoc, Directeur du Cabinet des Médailles et de la Bibliothèque Royale, est LONGCHAY : Recherches sur l'origine et la valeur des Ducats et des Ecus espagnols. Les monnaies réelles et les monnaies de compte (1906). J'ai consulté également l'ouvrage de W. A. SHAW : Histoire de la Monnaie (1252-1894), traduit par A. RAFFALOVITCH (Paris 1896).

Dans le petit tableau qui précède, j'ai tablé sur la valeur du *Milreis* = 5,60 francs, valeur fournie par la Grande Encyclopédie, confirmée par l'Encyclopédie QUILLET, Der Grosse Brockhaus, ...Il s'agit de « francs avant guerre » (de 1914), de francs de l'union monétaire latine, de *francs-or* (je trouve cependant dans le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle la valeur 0,38 frs-or). Au Brésil, précise la grande Encyclopédie, le *Milreis* ne valait que 2,83 frs.

Nous avons vu que l'on comptait par *conto de Reis* ou *conto* soit un million de *Reis*, 1.000 \$, somme considérable.

Un «*doppia di oro*» ou pistole valait un écu double soit 2\$000 *Reis*.

Un *Cruzada* d'Espagne ou d'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle valait environ 40 *patards* des Pays-Bas (= *plaque*), soit une valeur très approximative de 8 à 9 frs-or (compte tenu de la dévaluation du *patard* en 1581).

En 1615, le *ducat* ou *cruzada* valait un peu plus de 10 frs, près de 2\$000 *Reis*.

De l'ouvrage de LONGCHAY, j'extrais les éléments suivants :

La valeur en francs (or) du *ducat*, tirée du cours légal actuel (en 1906) de l'argent combiné avec le rapport de valeur du *ducat* et du *réal*, était de 7,83 en 1497 et en 1537, de 8,92 en 1596.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES VALEURS APPROXIMATIVES  
DES N'ZIMBU DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Dates :	Unités de N'Zimbu	Valeurs en monnaie d'époque	Valeur en Reis	Valeurs en francs or	Sources (d'après Mgr CUVELIER p <sup>r</sup> la plupart)
		2 cruzadas (= 2 ducats)	= 2600 Reis	= 15,66 frs or.	
XVI <sup>e</sup> sc.	150 <i>cofos</i> 1 <i>cofo</i>	= 5.000 cruzadas = 33 cruz.	46\$ 000 R.	= 260 frs or.	PAIVA-MANSO, 1877, p. 75.
1516	40 <i>cofos</i>	= 25 esclaves + 6 <i>mfuku</i> 1 esclave	(1.600 <i>n'zimbu</i> )		id. p. 35.
1553	1 <i>cofo</i>	= 50 cruz. = 1 esclave(?)			R. P. POLANO, Hist. Soc. Jesu, IV, III, p. 990.
1615	1 <i>cofo</i>	= 25 cruzadas	10\$ 000 R.	56 frs or.	lettre du 23-X-1615 de D. ALVARES III (PAIVA-MANSO, pp. 160 et 162)
1619	25 <i>cofos</i> 1 <i>cofo</i> (autre indication)	1.875 cruzadas 75 cruzadas	75\$ 000 R. 3\$ 000 R.	420 frs or. 16,8 frs or.	Rapport à Rome de l'Evêque EMMANUEL BAPTISTE (valeur à Mbanza Congo = San Salvador).
	175 <i>cofos</i> 1 <i>cofo</i>	700/1.000 cruz. 4/5,7 cruz.	280/400 \$ 000 R. 1,6/2 \$ 000 R.	1568/2240 frs or. 8,96/11,2 frs or.	
1622	1 <i>cofo</i>	5 cruzadas	2\$ 000 R.	11,2 frs or.	D. PEDRO ALFONSO, IX-1622.
1625	40 <i>cofos</i> (il s'agirait de 400, fide Mgr CUVELIER), donc 1 <i>cofo</i>	2.500 cruzadas  25 cruz.	= 1.000 \$ 000 R.	5.600 frs or.	R. P. FRANCO (in BAESTEN, p. 162).
1646	1.000 grds <i>n'zimbu</i> = 1 <i>cofo</i> = 10.000 petits 1.000 petits <i>n'zimbu</i> 1 ( <i>baioco</i> )	= 5 cruz.	2 \$ 000 R.	11,2 frs or.	R. P. J. Fr. DE ROME, cap. (fide Mgr CUVELIER).
1649	1.000 <i>cofos</i>	1.000 ducats ou un peu plus de 1.000 scudi (écus)			R. P. BONAVENTURE SORRENTI (IV-1652).
1651	1.000 <i>cofos</i>	1.000 scudi romano = 2.500 cruzadas	100 \$ 000 R.	560 frs or.	R. P. MARIO de MONTEPRANDONE.
	1 <i>cofo</i>	2,5 cruz.	100 R.	56 frs or.	CAVAZZI (R. P. Gio ANTONIO, de MONTECUCOLO, cap).
1669	1 <i>cofo</i>	un doppia d'oro	800 R.	0.304 frs or.	CADORNEGA [avant 1648].
1680	1 <i>lufuku</i> 1 <i>cofo</i> d'après Mgr CUVELIER :	2 cruzadas 20 cruz. 1 <i>cofo</i> = 2 <i>mfuku</i> , 4 cruzadas 2,5/3 cruz.	8 \$ 000 R. on aurait alors 1 \$ 600 R. 1 à 1, \$ 200 R.	3,80 frs or.  0,608 frs or. 0,38 à 0.405 frs or.	id. [en 1680].
1692	1 <i>lufuku</i> 1 <i>cofo</i>	1 cruzada 2 cruzados	400 R. 800 R.	0.152 frs or. 0.304 frs or (?).	R. P. MARCELLIN d'ASTRI.
1787	1 <i>lufuku</i> 1 <i>cofo</i>	2,5 cruzadas	500 R. 1 \$ 000 R.	5,60 frs or.	Alex de SILVA CORREIA.

L'*écu* par contre avait une valeur en frs-or, tirée du cours légal en 1906 de l'argent, combiné avec le rapport de valeur de l'*écu* et du *réal*, de : 7,30 frs-or (1537), 8,32 (1566), 9,15 (1609, 1642), et 10,78 (1636) ..

Outre le *réal* de cuivre, il fut émis des « *réaux* » d'argent de même qu'en Angleterre, furent utilisés des « *penny* » d'argent jusqu'à l'époque d'Henri III.

La valeur du *réal* d'argent enfin, tirée du cours légal en 1906 de ce métal fut pendant cette période (1497-1686) de 0,71 frs-or.

Devant la complexité du problème j'ai demandé à la Légation de Portugal à Bruxelles de soumettre les chiffres que j'avais calculés à la Monnaie de Lisbonne. C'est grâce à cette collaboration que je puis fournir les chiffres compris dans ce tableau.

Le Roi de Congo se procurait des ressources supplémentaires par le commerce d'ivoire, de tissus indigènes, d'esclaves,... les *n'zimbu* n'étant pas toujours acceptés en paiement par les Portugais.

En vertu du *Padroado* (79), transmis par le Roi de Portugal au Roi de Congo ce dernier avait à sa charge le traitement des membres du Clergé séculier et des religieux du Congo.

Dans son ouvrage sur le R. P. GEORGES DE GHEEL, missionnaire et Martyr, le R. P. HILDEBRANDT dit que les noirs offraient aux missionnaires Capucins du vin de palme, ou encore des coquillages. Ceux-ci servaient de monnaie aussi bien que « les étoffes indigènes faites de fibres de raphia (= « *lubongo* »). Mais les Pères refusaient tout ce qui ne leur était pas strictement nécessaire.

Plus loin le R. P. HILDEBRANDT transcrit l'opinion des indigènes du duché de Mbata concernant les RR. PP. Missionnaires Capucins « Il ne veut point de *n'zimbu*, ce qui est le denier de ce pays, point de femmes; il accepte seulement un peu de nourriture ».

Or, il se faisait que les pratiques des RR. PP. Missionnaires Capucins étaient contraires aux usages du Clergé séculier de cette époque dont les membres étaient, paraît-il, très avides. Aussi ce mépris des richesses que montraient les Capucins fut-il une source de difficultés entre les Missionnaires et les Curés. La tension ne s'aplanit que lorsque les RR. PP. Missionnaires eurent proposé de se faire accompagner d'un Clerc d'Eglise, ancien esclave, qui était chargé de recueillir les offrandes en *n'zimbu* au profit des membres du clergé séculier. Les Capucins avaient comme consigne de n'accepter de *n'zimbu* qu'en cas de besoin et de ne jamais en demander, de toujours préférer les dons en nature.

(79) *Padroado* = ensemble des privilèges accordés à la Cour de Portugal, en matière ecclésiastique; en français « Patronat » (R. P. P. CHARLES, S. J.).

Je citerai encore l'édit du Roi de Congo, Don GARCIA II, édit datant du 19 septembre 1648, recommandant les Révérends Pères Capucins à ses fidèles sujets. Après la formule classique « Loué soit le Saint Sacrement..., » car le Roi de Congo était très chrétien, il dit :

« Don GARCIA, second de ce nom par la grâce de Dieu, roi de Congo. A toutes mes Provinces, Duchés, Marquisats, Comtés...

demande de ne pas laisser les Missionnaires sans or, sans argent, sans *zimbo* (= *n'zimbu*)... (80).

[Cité, d'après le R. P. HILDEBRANDT, (texte Archives Bibliothèque Nationale de Madrid).]

Le principal fait à retenir des documents, et spécialement de ceux réunis par Mgr. CUVELIER, est la chute des cours du *cofo* de *n'zimbu*, qui se présenta au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette véritable dévaluation suivit de près l'importation de coquillages analogues aux *n'zimbu*, mais en provenance du Brésil.

LUCIANO CORDEIRO cite un extrait du manuscrit d'E. ALEXANDRE DA SILVA CORREIA qui nous donne des détails à ce sujet : « Há porém três qualidades inferiores, que correm igualmente per moeda : o zimbo cascalho, o cascalho escolhido e os buzios. Estas qualidades eram principalmente colhidas e circulavam na costa do Brazil (Baia) » (81).

(80) Edit du 19 septembre 1648 de Don GARCIA II, (« Nkanga ne Lukeni », surnommé Kimbaku), roi catholique du Congo, recommandant les Capucins à ses fidèles sujets :

« Louvado seja o Santissimo Sacramento e a purissima conceição de Virgem Maria, concebida sem pecado original.

Dom Garcia, 2<sup>o</sup> deste nome, pela gracia de Deos, Rey de Congo.

A todas as minhas provincias, cidades e lugares e principalmente a todos os Duques, Marqueses, Condes, Countos e Fidalgos que estão presentes e estarão em qualquer outro temur debaixo da minha jurisdicção e obediencia saúde e toda prosperidade. em nosso Senhãr Jesu Christo... que não desejão nem buscão em estas terras, nem este mundo, ouro nem prata, nem *zimbo*... ».

TRADUCTION :

Loué soit le Saint Sacrement et la très pure conception de la Vierge Marie, conçue sans péché originel. Don Garcia, 2<sup>e</sup> de ce nom, par la grâce de Dieu, Roi du Congo. A toutes mes provinces, villes, sites et principalement à tous les Ducs, Marquis, Comtes, Chevaliers et Notables qui sont présents ou se trouvent dans d'autres terres sous ma juridiction et obéissance, je souhaite, santé et toute la prospérité dans notre Seigneur Jésus-Christ...

...qu'ils (les Missionnaires), ne manquent point, dans ces terres, ni dans ce monde, ni d'or, ni d'argent, ni de *n'zimbu*. On trouvera l'édit complet de D. GARCIA, dans les documents annexés à l'ouvrage du R. P. HILDEBRANDT (p. 380) ou dans PAIVA MANSO.

(81) ...Il y a cependant trois qualités inférieures, qui ont également cours en tant que monnaie : les déchets de *n'zimbu*, les déchets choisis et les coquilles. Ces qualités étaient principalement récoltées et importées de la côte du Brésil (Bahia) ».

La coquille récoltée au Brésil était sans doute l'*Olivella mutica* citée par M. F. M. DYKE (cf p. 76).

Cette importation d'*Olivancillaria* du Brésil, qui eut pour effet un fléchissement du pouvoir d'achat des *n'zumbu*, nuisit naturellement beaucoup aux finances royales et l'on comprend que le Roi du Congo ait pris un édit prohibant l'importation de ces coquilles.

J'ai examiné attentivement des lots de coquillages « *n'zumbu* » provenant des populations de l'hinterland, lots qui se trouvaient dans les collections du Musée Royal du Congo, mais je ne suis jamais arrivé à déceler la présence de coquilles d'origine américaine. Il est probable que les *n'zumbu* datant de cette époque ont tous été enterrés depuis le temps. La proportion totale des coquillages importés, vis-à-vis de l'énorme quantité des coquillages récoltés à Luanda et



Fig. 68. — Médaille en or frappée en prévision de la réception à Rome par le pape PAUL V (effigie à l'avant de la médaille) de l'ambassadeur de Don ALVARES II, « Roi » de Congo : DON ANTONIO EMMANUELE, MARQUIS DE FUNTA (1608); (au revers de la médaille, le Saint Père bénissant l'envoyé de « MANI CONGO »).

On sait que le pauvre ambassadeur noir mourut à Rome des fatigues et vicissitudes du voyage; on trouvera des détails au sujet de cette Ambassade dans O. DE BOUVEIGNES. Les anciens Rois de Congo - *Grands Lacs* - 1948 (pp. 54 et suiv.).

(Photo DUBUS, Mus. R. Congo).

sur la côte d'Angola pendant plusieurs siècles devait être, somme toute, assez minime.

Nous avons vu cependant, que M. DYKE signale l'utilisation d'une coquille américaine : *Olivella mutica*. Des coquilles furent également importées de la côte orientale et de Madagascar.

Vers la fin de sa vie, le deuxième roi chrétien du Congo, Don ALFONSO ou le « MANI CONGO », Nzinga Mbemba, une figure bien attachante de l'Histoire du Congo, dont Mgr CUVELIER, à l'ouvrage duquel j'emprunte les renseignements qui vont suivre, n'hésite pas à écrire qu'il fut le plus grand Missionnaire que le Congo connût

jamais; ce grand chrétien (82), voulut envoyer au Saint Siège un ambassadeur pour solliciter du Saint Père l'obtention de privilèges et indulgences réservés aux Princes Chrétiens (83). Son ambassade, parmi laquelle se trouvait son propre frère Don MANUEL, ne dépassa jamais San Tomé. Les Ambassadeurs étaient riches, mais en monnaie de coquillages (*n'zimbu*). Pour couvrir les dépenses du voyage le vieux Roi de Congo demandait à la Cour de Portugal de bien vouloir échanger 150 cofos de *n'zimbu* contre 5.000 cruzades. Les cofos de *n'zimbu* pouvaient servir pour l'achat d'esclaves.

Sa demande n'obtint pas de succès, la Cour de Portugal voyant à cette époque d'un mauvais œil des relations directes s'ouvrir entre les Rois de Congo et le Saint Siège.

Je citerai encore quelques passages des travaux de LUCIANO CORDEIRO. Parlant du roi de Congo, l'illustre géographe portugais écrit :

« A sua riqueza consiste nos tributos que lhe pagam os senhores seus vassalos, que são dinheiro da terra, que é uns búdios pequeninos que se pescam junto à ilha de Luanda, que èles chamam *zimbo*, mantimentos da terra, marfim, peles de animais, panos pintados, vinho e azeita da terra, e alguns têm obrigação de comprar veludos e grans aos portugueses » (84).

Les contributions dont il est fait mention sont sans doute une allusion au sac « *khoto* ».

La récolte des *n'zimbu* se faisait à l'île de Cabo à Luanda; en étaient chargés les « Deixador da terra de Luanda » (légataires de la terre de Luanda) ou « *Muxi Luanda* ». Les récoltes étaient vérifiées et comptabilisées par des fonctionnaires du Roi de Congo, sous les ordres du « Gouverneur » de l'île, le « *Mani Luanda* ».

Des quantités énormes de *n'zimbu* durent être exportées ainsi de l'île de Luanda : « os quintos do *zimbo* que na sua ilha de Luanda se pescasse em cada anno » (L. CORDEIRO) (85).

(82) « On a écrit de lui, ajoute Mgr CUVELIER, qu'il fut un génie, un grand chrétien, un héros ».

(83) Un ambassadeur DON PEDRO était parvenu à Rome en 1514. Il était accompagné de DON HENRIQUE, propre fils du Roi, qui fut sacré Evêque d'Utique, le premier évêque noir du Congo.

(84) « ...Sa richesse consiste dans des contributions que lui paient les Seigneurs ses vassaux, en argent de la région, qui sont de petites coquilles qu'on pêche près de l'île de Luanda, qu'ils appellent *n'zimbu*, produits de la terre, de l'ivoire, des fourrures d'animaux, des tissus imprimés, des vins et de l'huile de la région, et quelques-uns ont l'obligation d'acheter nos velours, du grain aux Portugais »...

(85) « Les « quintos » de *n'zimbu* (*zimbo*) que l'on pêchait chaque année dans l'île de Luanda ».

Nous savons que le « Royaume » de Congo s'étendait primitivement jusqu'au Quanza. Le R. P. VAN WING, nous expose en détail, dans ses « Etudes Bakongo » comment les *N'gola* qui cherchaient depuis leur réunion par leur chef forgeron MUSURI, à se rendre indépendants, profitèrent de l'invasion des « *Jaga* » pour essayer de secouer le joug de « MANI CONGO ».

Le résultat fut de tomber sous la domination portugaise, mais non sans de longues et âpres luttes.

Les « Rois » ou « MANI CONGO » cherchèrent longtemps à reconquérir leurs droits sur les « Ambundu ». DON ALVARÈS I (« *Nimi ne Mpangu Lukeni lua Mbemba* ») ayant envoyé son vassal le comte de Soyo, à la tête de son armée contre le « *Ngola* », fut défait en 1572 à Musulu (86).

Les « Rois » de Congo durent limiter leur royaume aux rives du Dande, mais ils conservèrent leurs droits sur l'île aux *n'zimbu*, l'îlot de Luanda.

Entretemps les Portugais, conduits par PAUL DIAS DE NOVAIS avaient fondé la cité de Saint Paul, dans un site naturel admirable, un cirque situé en face de l'île, au pied d'un piton rocheux sur lequel ils établirent leur principale forteresse, le fort de « San Miguel » (25-XII-1576).

Les Portugais eurent encore à soutenir de constantes dissensions avec les « Rois » de San Salvador. D. ALVARÈS III (« *Mbika Nimi ne Mpangu lukeni lua Mbemba* ») fut défait à la bataille de Namba a Ngongo (= Nambangongo, près d'Encoge) (1621).

En 1641, les Hollandais, qui occupaient depuis longtemps le pays de Soyo au Nord parvinrent à conquérir Luanda. On sait qu'ils n'en furent chassés qu'en 1648 par le grand général SALVADOR CORREIA DE SA E BENEVIDES.

Libérés de ces ennemis, les Portugais se tournèrent vers le « MANI CONGO », DON GARCIA II (« *Kimbaku, Nkanga ne Lukeni* »), le battirent et l'obligèrent à céder ses droits sur l'île aux *n'zimbu* (1649).

La décadence des « Rois » de Congo résulta surtout de la défaite d'Ambuila (1 Janvier 1666) où les troupes du Roi D. ANTONIO I (*Mani ne Nlaza*) furent battues par les Portugais à la tête desquels se trouvait un métis, natif d'Angola, LOPES DE SEQUIERA, qui avait été chargé du commandement des troupes par le Gouverneur ANDRÉ VIDAL DE NEGREIROS. Le Roi fut tué et sa tête rapportée à Luanda (87).

(86) Le livre du R. P. VAN WING porte 1752 par lapsus.

(87) Voir les détails de cette bataille dans: A Batalha de Ambuila par le Capitão GASTAO DE SOUSA DIAS (Édit. Museu de Angola, 1940).

La tête du « Roi » fut amenée à Luanda et inhumée solennellement dans l'Eglise de

A partir de ce moment les Souverains ultérieurs n'eurent plus guère de droits sur la récolte des *n'zimbu*; pour s'en procurer ils devaient envoyer des esclaves, de l'ivoire ou des produits...

Le trafic des esclaves existait certes auparavant. Les premiers missionnaires à Soyo reçurent en don des esclaves qui devinrent les « Gens d'Eglise ».

Le R. P. RINCHON, dans ses livres si documentés sur l'esclavage au Congo, cite d'après des documents du début du XVI<sup>e</sup> siècle des exemples d'exportation d'esclaves datant de cette époque. Il cite également, d'après PAIVA MANSO, une lettre datant de 1526, lettre du « Roi » DON ALFONSO I au Roi de Portugal se plaignant d'agissements d'esclavagistes et annonçant qu'il interdisait ce trafic.

Il semble hors de doute cependant que la coutume pour le « MANT CONGO » d'échanger des esclaves pour des *n'zimbu*, des lieux de récolte desquels il avait été privé, ait donné un essor à l'odieux trafic et ait prélué à la traite, sur grande échelle, dans l'Ouest du Congo et de l'Angola (je ne parle pas ici de la traite dans l'Est, qui était aux mains des Arabisés et de leurs séides). Les ouvrages du R. P. RINCHON, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, ont mis en lumière le développement que prit ce trafic.

On peut voir encore maintenant, au Nord de Luanda, les ruines d'immenses « barracons », notamment à « La Lifune », près de l'embouchure de la rivière de ce nom.

Le Gouverneur Portugais PEDRO ALEXANDRE DA CUNHA s'attacha à la répression de la traite dans la région de Luanda, mais elle subsistait dans l'Estuaire du Congo. Ce fut notre grand Monarque, S. M. LÉOPOLD II, qui devait y mettre fin, comme il mit fin également au trafic des Arabisés dans l'Est.

Citons encore, à propos de l'appartenance de l'île aux *n'zimbu*, un texte reproduit par LUCIANO CORDEIRO.

« Foi apos a cessão da Ilha, então partença de Ngola, ao rei do Congo soccorrido pelos portugueses capitaneados por FRANCISCO DE GOUVEIA em 1570, da invasão e occupação que durante 12 anos sofara dos Ngolas, que o indigena deixere de pagar o imposto aduaneiro pela exportação do *n'zimbu*, por eis pescado para aqueis reno, onde e roulava como moeda (dinheiro) » (88).

N.-D. de Nazareth, près de la plage. Cette défaite fit une impression extraordinaire sur les indigènes. Encore aujourd'hui ils prétendent sentir aux environs de l'Eglise « *Ermida da Nossa Senhora da Nazare* » l'odeur que dégage la tête de leur « Roi ».

L'Eglise est ornée de magnifiques et anciens « *azulejos* » représentant la bataille.

(88) « ...C'était depuis la cession de l'île, maintenant appartenant à Ngola, au Roi du Congo, aidé par les Portugais conduits par FRANCISCO DE GOUVEIA en 1570,

Avant de terminer, je citerai encore quelques textes plus modernes : le premier est extrait de l'ouvrage de JOSÉ JOAQUIM LOPES DE LIMA (Ensaio sobre a Estatística das Possessões Portuguesas no Ultramar):

Faleceu o Príncipe perfeito legando ao seu sucessor o felicissimo Rei D. MANUEL prompta a armada, na qual VASCO DA GAMA foi em 1497 mostrar pela primeira vez a bandeira de Christo e as quinas d'AFFONSO HENRIQUES no mar das Indias, passando sem reparo pelas costas de Angola, — as quaes nem sequer avistou PEDRO ALVARES CABRAL, que levado pelos ventos em 1500 à Terra de Santa Cruz, deu com esta descoberta novo emprego à ambição dos portuguezes; a qual apenas pôde bastar por muitos annos à exploração de dois novos mundos achados tão de súbito, — além do rendoso tráfico da Mina, e de Benin, e dos portos do Manicongo, que a esse tempo já acudiam com mui grosso trato. Parece porém que os armadores da Ilha de S. Thomé frequentando de mais perto toda esta costa no comêço do século XVI entraram a fazer resgates no porto de Luanda, tirando proveito próprio do descuido dos mercadores de Portugal; e tanto foi avultando este comércio clandestino, que chegou a suscitar o ciúme do rei do Congo, o qual além de ver com inveja fugido dos seus portos todo o tráfico que se ia fazer no reino visinho, temia já então que os portuguezes com a continuação se viessem a apossar da ilha de Luanda, que era dele, e lhe assegurava o riquissimo monopólio do *zimbo* (I): — *O zimbo* — espécie de búzio cinzento, quase da forma do cauri, — que corria, e ainda hoje corre, como moeda não só no reino do Congo, mas em todos os do golfo de Guiné, e no interior d'África — só se apanhava naquele tempo na Ilha de Luanda, que era de el-rei do Congo, o qual percebia grandissimo lucro deste monopólio : achou-se depois um búzio semelhante nas praias da Bahia de Todos os Santos, e dalli ia muito para Ajudã, etc. (89).

qui pendant douze ans a souffert de l'invasion et de l'occupation des Ngolas, que l'indigène laissa de payer la contribution douanière pour l'exportation des *n'zimbu*, pêchés par lui pour ce royaume (de Congo), où elle servait comme monnaie (argent) »...

(89) *Livro III. De Angola e Benguela e suas dependências*, par JOSÉ JOAQUIM LOPES DE LIMA, Lisboa, Imprensa Nacional, 1846, pag. VIII.

Traduction. — Le Prince Parfait (Ce terme désigne le Prince JEAN II, 1481-1495) est mort, en léguant à son successeur, le très Heureux Roi D. MANUEL (= S. M. EMMANUEL I<sup>er</sup>, 1495-1521, le Prince Heureux), l'« armada » complète avec laquelle VASCO DE GAMA alla en 1497 montrer pour la première fois la bannière du Christ et les armoiries d'ALFONSO HENRIQUES dans la mer des Indes, en passant sans les remarquer, par les côtes d'Angola, — lesquelles côtes PEDRO ALVARES CABRAL n'a même pas aperçues lorsqu'il fut déporté par les vents en 1500 au pays de Santa Cruz. Il a donné avec cette découverte une nouvelle issue à l'ambition des Portugais, laquelle ambition a pu à peine suffire pendant beau-

LOPES DE LIMA confond la monnaie de coquillages employés à la côte de Guinée, de *Marginelles* sans doute, avec les *n'zimbu*.

Ces coquillages ont en effet un aspect voisin, pour qui n'est pas spécialiste.

LIVINGSTONE, dans son ouvrage, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique Australe et à travers le Continent, de Saint Paul de Luanda à l'embouchure du Zambèze* (traduction H. LOREAU 1873) dit :

« Le roi de Congo prend toujours le titre de Seigneur d'Angola qu'il possédait à l'époque où les Jingas, premiers possesseurs du sol, le reconnaissaient pour suzerain; et jamais il n'écrit au Gouverneur de Luanda, sans se nommer le premier, comme s'il s'adressait à un vassal. Les Jinga lui payaient autrefois un tribut de *cauries*, coquillages que l'on trouve dans l'île qui protège le havre de Loanda; ils refusèrent un jour le paiement de ce tribut, et le Roi de Congo donna aux Portugais l'île qui fournissait ces coquilles; ce fut ainsi que la domination des Européens s'établit sur ce point de la côte ».

Dans CAPELLO et IVENS (*De Angola a Contra Costa, 1886, I*) nous trouvons la phrase suivante « N'esta ilha (= Ilha do Cabo) residia, nos tempos da grandeza do Congo, um logar tenente do rei para apanhar o *cauri* (90).

Dans ces deux citations il faut remplacer naturellement *cauri* par *n'zimbu*.

On pourrait croire que depuis le temps la récolte des *n'zimbu* est abandonnée ou que les gisements sont épuisés, comme l'ont prétendu certains auteurs.

Nous verrons dans le chapitre suivant qu'il n'en est rien.

coup d'années à l'exploitation des deux nouveaux mondes trouvés si inopinément, — outre le profitable trafic de la Mine (- El Mina), et du Bénin, et des ports du « Manicongo », qui à cette époque contribuait déjà avec un très grand rendement. Il semble toutefois que les armateurs de l'île S. Thomé, fréquentant plus assidûment toute cette côte au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, ont commencé à faire des affaires dans le port de Luanda, en tirant profit de la négligence des marchands du Portugal, et ce commerce clandestin se développa si largement, qu'il provoqua la jalousie du Roi de Congo, qui voyait avec envie fuir de ses ports tout le trafic, qui alla se faire dans le royaume voisin; il craignait déjà que les Portugais, en continuant, parviendraient à prendre possession de l'île de Luanda, qui était à lui, et lui assurait le très riche monopole des *zimbo*. — Le *zimbo* — espèce de coquillage gris, qui a eu cours, et a encore cours aujourd'hui, comme monnaie, non seulement dans le royaume de Congo, mais dans tout le golfe de Guinée, et dans l'intérieur de l'Afrique — se ramassait à cette époque dans l'île de Luanda, appartenant au Roi de Congo, qui tirait un très grand profit de ce monopole: on a trouvé depuis un coquillage semblable sur les plages de Bahia de Todos os Santos (= Bahia, Brésil) d'où on en a expédié beaucoup en direction de Ajuda.

(90) « ...dans cette île (= Ile du Cabo) résidait du temps de la grandeur du Congo, un Lieutenant du Roi pour prendre les *cauries* (= *n'zimbu*) ».